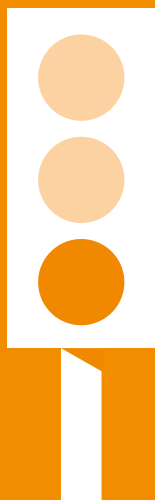


EXPÉRIMENTATION GIRATOIRE PORTE D'ANJOU

Gagner du temps avec la régulation de trafic



Un dispositif de régulation sera expérimenté sur le giratoire Porte d'Anjou à partir du 10 avril 2017. L'objectif : de permettre une plus grande fluidité du trafic aux heures de pointes, notamment sur le secteur Prairie de Mauves pour les véhicules sortant de Nantes.

Les usagers sortant de Nantes sont impactés par un mouvement parasite des véhicules venant de l'A81 et souhaitant rejoindre le périphérique intérieur. À partir du 10 avril 2017, deux feux vont être expérimentés afin de réguler les accès au giratoire. Avec une innovation majeure puisque ces feux seront installés sur le rond-point et non pas sur la bretelle d'accès. Cette expérimentation sera évaluée fin mai début-juin 2017

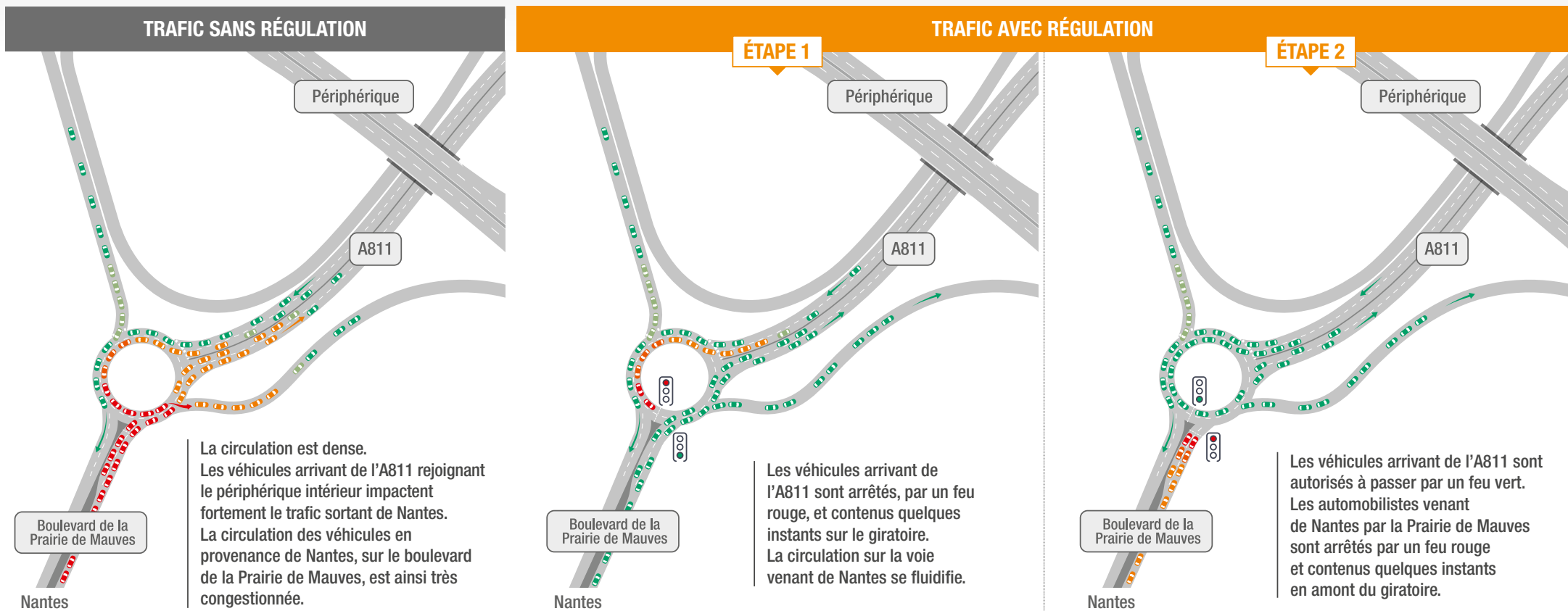
LA RÉGULATION DU TRAFIC, C'EST :

+ de fluidité

+ de sécurité

et, au final, un temps de parcours réduit.

> Le déroulement d'un cycle de régulation



Nantes Métropole
2 cours du Champ de Mars
44923 Nantes Cedex 9
Tél. 02 40 99 48 48
Fax 02 40 99 52 99

www.nantesmetropole.fr

